

---

---

## Procès-verbal de la séance du Bureau du 10 décembre 2012

---

---

### SOMMAIRE

<i>Intervention</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 7)
<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 7)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 7)
<i>Appel</i> nominal	(p. 7)
<b>N° B-2012-3687</b> Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean Paul Colin pour une mission à Madagascar -	(p. 8)
<b>N° B-2012-3688</b> Mandat spécial accordé à MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et Gilles Buna pour une mission à Hanoï et Ho Chi Minh Ville (Vietnam) -	(p. 8)
<b>N° B-2012-3689</b> Albigny sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située place de la Gare et appartenant à Réseau ferré de France (RFF) -	(p. 8)
<b>N° B-2012-3690</b> Bron - Acquisition d'un appartement, d'une cave et d'un parking formant les lots n° 1256, 1166 et 1446 de la copropriété Le Terrailon, situés 5, rue Jules Védrines, bâtiment D et appartenant aux conjoints Clerget -	(p. 8)
<b>N° B-2012-3691</b> Bron - Acquisition d'un garage formant le lot n° 829 de la copropriété La Caravelle, situé groupe C, 356, route de Genas et appartenant à Mme Paulette Pellet veuve Reynaud -	(p. 8)
<b>N° B-2012-3692</b> Cailloux sur Fontaines - Acquisition d'un terrain nu situé 289, rue du Petit Guillermet et appartenant aux époux Joint -	(p. 8)
<b>N° B-2012-3693</b> Collonges au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Ecoliers, lieu-dit Ecully-Nord et appartenant à Mme Marie-Pierre Buillon -	(p. 8)
<b>N° B-2012-3694</b> Décines Charpieu - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 37, rue Danton et appartenant à M. Maurice Dreux -	(p. 8)
<b>N° B-2012-3695</b> Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire d'une parcelle de terrain nu située rue de Lombardie et appartenant à l'Association syndicale libre (ASL) Parc de Lombardie -	(p. 12)
<b>N° B-2012-3696</b> Décines Charpieu - Meyzieu - Acquisition des parcelles cadastrées BP 61 à Décines Charpieu et DB 47, DB 50 et DB 54 à Meyzieu d'une superficie approximative de 32 494 mètres carrés, ainsi que d'une parcelle cadastrée BP 60 à Décines Charpieu pour l'accès Sud au site du Montout d'une superficie approximative de 18 753 mètres carrés, appartenant aux conjoints Lelaquet -	(p. 8)
<b>N° B-2012-3697</b> Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition de la parcelle cadastrée CD 86 située 4, avenue du docteur Schweitzer et d'un terrain à détacher de la parcelle cadastrée CD 10 située chemin des Bruyères et appartenant au Département du Rhône -	(p. 8)
<b>N° B-2012-3698</b> Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue Victor Hugo et appartenant à M. et Mme Pierre Juanico -	(p. 8)

<b>N° B-2012-3699</b>	<i>Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 11, rue de la Bégude et appartenant au Syndicat des copropriétaires de la résidence Allée Beaugard -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2012-3700</b>	<i>Fleurieu sur Saône - Acquisition d'un terrain nu situé lieu-dit Grand Buisson, rue du Buisson et appartenant aux consorts Henry -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2012-3701</b>	<i>Fleurieu sur Saône - Acquisition de 2 terrains nus situés lieu-dit Grand Buisson, rue du Buisson et appartenant aux consorts Comte -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2012-3702</b>	<i>Francheville - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain situées rue de la Chapelle de Bel Air et chemin de Chantegrillet et appartenant à la Commune - Classement dans le domaine public de voirie communautaire du parking des Cigales -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2012-3703</b>	<i>Francheville - Acquisition de 2 parcelles de terrain dépendant d'une propriété située rue de la Chapelle de Bel Air et appartenant aux copropriétaires de l'ensemble immobilier Les Monts -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2012-3704</b>	<i>Givors - Aménagement de l'îlot Salengro - Acquisition de 9 garages implantés sur la parcelle cadastrée AR 48 située 22, rue Emile Zola et appartenant à Mme Martine Fernandez -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2012-3705</b>	<i>Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 62, chemin de Presles et appartenant aux époux Glas -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3706</b>	<i>Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Presles et appartenant à l'indivision Chevron -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3707</b>	<i>Lyon 1er - Acquisition d'un immeuble situé 5, impasse de Vauzelles et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3708</b>	<i>Lyon 1er - Acquisition d'un immeuble situé 9, rue Burdeau et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3709</b>	<i>Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence - Acquisition des parcelles cadastrées BH 9, BH 30, BH 69 et BH 70, situées cours Charlemagne, square Julien Gras et quai Perrache et appartenant à Réseau ferré de France (RFF) -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3710</b>	<i>Lyon 3° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Part-Dieu Gare - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles cadastrées AR 61 et AR 68, situées boulevard Vivier Merle et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3711</b>	<i>Lyon 4° - Acquisition de parcelles de terrain situées 5, avenue de Birmingham, rue André Bonin et 35, quai Joseph Gillet et appartenant à la Ville de Lyon - Abrogation de la décision n° B-2012-3583 du Bureau du 8 octobre 2012 -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3712</b>	<i>Lyon 4° - Acquisition d'un immeuble situé 14, rue d'Austerlitz et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3713</b>	<i>Lyon 6° - Acquisition d'un immeuble situé 91, boulevard des Belges et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3714</b>	<i>Lyon 7° - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées à l'angle du quai Fillon et de la rue Alexander Fleming et appartenant à la Ville de Lyon -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3715</b>	<i>Lyon 8° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 35-39, rue Saint Maurice appartenant à la SCI l'Eden ou toute autre société qui lui sera substituée -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3716</b>	<i>Lyon 9° - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située 68, rue Marietton et rue Laure Diébold et appartenant à la SAS Noaho Aménagement -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3717</b>	<i>Mions - Acquisition, à l'euro symbolique, de 9 emprises de terrain nu situées allée Alphonse Daudet et dans le prolongement de la rue Hector Berlioz appartenant à la Société immobilière d'études et de réalisations (SIER) - Classement dans le domaine public de voirie communautaire d'une partie de la rue Alphonse Daudet -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2012-3718</b>	<i>Montanay - Mise en demeure d'acquiescer plusieurs parcelles de terrain situées rue du Mas Mathieu et appartenant à M. Bekhedda Mehdi et Mme Ounnas Ylhem - Renoncement à l'acquisition -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3719</b>	<i>Pierre Bénite - Acquisition, à titre gratuit, et transfert dans le domaine public de voirie communautaire de 5 parkings communaux -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2012-3720</b>	<i>Saint Fons - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain constitué de 7 parcelles situées place Roger Salengro et appartenant à la Commune -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3721</b>	<i>Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 82, chemin de Moly et appartenant à l'indivision Lory, Cottet et Baverey -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3722</b>	<i>Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin de Moly et appartenant aux consorts Cordel -</i>	(p. 9)

<b>N° B-2012-3723</b>	<i>Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située 11, chemin Finat Duclos et appartenant aux époux Mortamet -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3724</b>	<i>Vénissieux - Acquisition de 2 lots de copropriété à usage de garage situés 23, rue Gaspard Picard et appartenant à l'indivision Guillard-Navarre -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3725</b>	<i>Vernaison - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 37, rue de la Fée des Eaux appartenant à France Telecom - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux pluviales sous la parcelle contigue - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3726</b>	<i>Villeurbanne - Quartier Saint-Jean - Acquisition de 43 lots de copropriété situés 56-60, rue de Verdun et appartenant à la SCI 43 Magenta -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3727</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition d'un terrain nu situé 11 à 17 ter, avenue Roger Salengro et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble Le Saphir Module -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3728</b>	<i>Brussieu, Courzieu, Saint Genis l'Argentière - Cession de terrains au profit de la SARL Bonnefoy Béton Carrières Industrie (BBCI) situés lieu-dit La Roche à Brussieu, lieu-dit Le Paque et Bois de Leuillon à Courzieu, lieu-dit Gros Bois à Saint Genis l'Argentière -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2012-3729</b>	<i>Cailloux sur Fontaines - Cession, à titre gratuit, à la Commune d'un bien situé place de l'Eglise -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3730</b>	<i>Charbonnières les Bains - Revente à la Commune d'un immeuble situé 7, rue Benoît Bennier -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3731</b>	<i>Dardilly - Cession, à titre gratuit, à la Commune d'une parcelle de terrain communautaire située chemin du Panorama -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3732</b>	<i>Givors - Revente à la Ville de Givors d'un local commercial situé 1-3-5, rue Charles Simon et 44, rue Roger Salengro -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3733</b>	<i>Lyon 2° - Cession à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, d'un tènement immobilier situé 13, rue Claudius Collonge, angle 3, rue Dugas Montbel -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3734</b>	<i>Lyon 3° - Cession à la SCCV Sky 56 de 2 parcelles de terrain nu, cadastrées AZ 282 et AZ 283, situées 128, avenue Félix Faure - Etablissement de servitudes sur la parcelle AZ 284 - Autorisation donnée au futur acquéreur de déposer une demande de permis de construire sur ces parcelles -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3735</b>	<i>Lyon 5° - Cession au Département du Rhône du bâtiment de l'ancien réfectoire de la cantine scolaire Jean Moulin situé 1, place des Minimes - Institution de servitudes -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3736</b>	<i>Lyon 9° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Nord Quartier de l'Industrie - Copropriété du 15 à 23 et 32, rue Joannès Carret - Approbation d'un acte tripartite entre la Communauté urbaine de Lyon, la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) et le syndic Urbania Lyon Vendôme afin de diviser un lot, de céder les lots n° 6 et 9 à la SERL, puis d'annuler le règlement de copropriété -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3737</b>	<i>Saint Cyr au Mont d'Or - Cession à la société Alliade habitat de 3 parcelles de terrain situées 32, rue Pierre Termier -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3738</b>	<i>Sathonay Camp - Revente à la Commune de Sathonay Camp d'un tènement immobilier situé rue des Ecoles -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3739</b>	<i>Vénissieux - Cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de 17 lots du tènement immobilier dénommé Centre commercial Vénissy situé 19, avenue Jean Cagne -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3740</b>	<i>Décines Charpieu - Déclassement d'une partie de la parcelle BL 31 située au lieu-dit les Six Noyers et confirmation du principe de la cession à la société Foncière du Montout -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2012-3741</b>	<i>La Tour de Salvagny - Déclassement et cession à la Commune d'une partie du domaine public communautaire située place de la Mairie -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2012-3742</b>	<i>Lyon 3° - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située rue Général Mouton-Duvernet -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2012-3743</b>	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière - Déclassement de 2 parties du domaine public communautaire situées avenue Jean Moulin -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2012-3744</b>	<i>Chassieu - Est Lyonnais - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Autorisation de déposer une demande de permis de construire (halte d'accueil V-Vert) -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2012-3745</b>	<i>Décines Charpieu - Est Lyonnais - Accessibilité au site du Montout - Accès Nord - Autorisation de déposer une demande de permis de construire (kiosque) -</i>	(p. 15)

<b>N° B-2012-3746</b>	<i>Ecully - Autorisation donnée à l'Association MAJO logement de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 128, rue Marietton et cadastré sous le numéro 410 de la section C -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3747</b>	<i>Givors - Saint Priest - Vénissieux - Vaulx en Velin - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de construire -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3748</b>	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Autorisation donnée à la Société immobilière d'études et de réalisation (SIER) de déposer une demande de permis de construire sur les terrains formant l'îlot C de la ZAC -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3749</b>	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Autorisation donnée à la société Adoma de déposer une demande de permis de construire sur les terrains formant une partie de l'îlot G3 de la ZAC -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3750</b>	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Autorisation donnée à la société Amallia de déposer une demande de permis de construire sur des terrains formant l'îlot Z de la ZAC -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3751</b>	<i>Vénissieux - Autorisation donnée à la société Kaufman et Broad de déposer une demande de permis de construire portant sur les biens communautaires situés 10-12, rue Pasteur et cadastrés sous les numéros 561 et 571 de la section OD -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3752</b>	<i>Rillieux la Pape - Institution d'une servitude de passage de canalisation publique de gaz sous la parcelle de terrain située lieu-dit Basses Vallières, chemin du Champ du Roy et appartenant à la Communauté urbaine de Lyon - Approbation d'une convention -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3753</b>	<i>Vernaison - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux pluviales sous une parcelle située route des Condamines appartenant à l'indivision Isnard - Perrin - Level et Ray - Approbation d'une convention -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3754</b>	<i>Vernaison - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux pluviales sous une parcelle située 415, route des Condamines et appartenant aux conjoints Vial - Approbation d'une convention -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3755</b>	<i>Vernaison - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux pluviales sous une parcelle située 475, route des Condamines et appartenant à monsieur et madame Guy Isnard - Approbation d'une convention -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3756</b>	<i>Pôle de compétitivité Lyon urban truck and bus (LUTB) - Attribution d'une subvention à Altran Ingénierie Mécanique et Process pour le programme de recherche et développement CLIC - Convention de subvention 2012-2015 -</i>	(p. 18)
<b>N° B-2012-3757</b>	<i>Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au projet de recherche et de développement (R&amp;D) Natheb - Autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention d'application financière avec la société POXEL -</i>	(p. 18)
<b>N° B-2012-3758</b>	<i>Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au projet de recherche et de développement (R&amp;D) Expand ID - Autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention d'application financière avec la société SANOFI PASTEUR -</i>	(p. 18)
<b>N° B-2012-3759</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SEM Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) Aménagement auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -</i>	(p. 18)
<b>N° B-2012-3760</b>	<i>Réaménagement d'une partie de la dette souscrite par la SA d'HLM SCIC habitat Rhône- Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 18)
<b>N° B-2012-3761</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -</i>	(p. 18)
<b>N° B-2012-3762</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 18)
<b>N° B-2012-3763</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 18)
<b>N° B-2012-3764</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SAEML SEM Patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Décision modificative à la décision n° B-2012-3661 du Bureau du 5 novembre 2012 -</i>	(p. 18)
<b>N° B-2012-3765</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à la société coopérative Le Village vertical auprès du Crédit coopératif -</i>	(p. 18)
<b>N° B-2012-3766</b>	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 3 : menuiserie bois - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 16)

<b>N° B-2012-3767</b>	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 4 : charpente et couverture - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3768</b>	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 7 : câblage informatique - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3769</b>	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 9 : métallerie, serrurerie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3770</b>	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 10 : vitrerie miroiterie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3771</b>	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 11 : occultation volets roulants - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3772</b>	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 12 : clôtures - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3773</b>	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 13 : plafonds suspendus, cloisons démontables - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3774</b>	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 14 : sols souples et moquettes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3775</b>	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 15 : peinture et cloisons placo - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3776</b>	<i>Fourniture d'outillages, de pièces détachées captives et maintenance associée pour l'entretien des véhicules de nettoyage du groupe FAYAT de la direction de la propreté de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)
<b>N° B-2012-3777</b>	<i>Prestations de nettoyage des locaux affectés aux directions de la Communauté urbaine de Lyon et divers immeubles propriété de la Communauté urbaine - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3778</b>	<i>Etudes dans le domaine des déchets - 3 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)
<b>N° B-2012-3779</b>	<i>Maintenance des postes de transformation électrique du patrimoine bâti de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3780</b>	<i>Maintenance préventive et curative des onduleurs du patrimoine bâti - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2012-3781</b>	<i>Location, maintenance de balayeuses aspiratrices sans conducteur pour assurer des prestations de nettoyage sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)
<b>N° B-2012-3782</b>	<i>Prestations de collecte en apport volontaire des silos à verre (enterrés et aériens), des silos aériens d'emballages ménagers recyclables et des silos aériens contenant du papier sur les Communes de la Communauté urbaine de Lyon (Hors Lyon et Villeurbanne) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)
<b>N° B-2012-3783</b>	<i>Travaux de revêtements et de cloisons à réaliser sur les ouvrages d'épuration et de relèvement - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2012-3784</b>	<i>Etude pour l'analyse du marché des logements financés en prêt locatif social (PLS) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
<b>N° B-2012-3785</b>	<i>Animation d'un programme d'intérêt général (PIG) auto-réhabilitation - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 20)
<b>N° B-2012-3786</b>	<i>Prestations d'études relatives au ruissellement et au fonctionnement du système d'assainissement de la Communauté urbaine de Lyon - Lots n° 1, 2, 3, 4 et 5 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 15)

<b>N° B-2012-3787</b>	<i>Ecully - Requalification de l'avenue Guy de Collongue - Voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2012-3788</b>	<i>Ecully - Grigny - Lyon 9° - Neuville sur Saône - Bron - Chassieu - Corbas - Meyzieu - Saint Genis Laval - Gestion administrative et technique des aires d'accueil des gens du voyage - Lot n° 1 : Ecully, Grigny, Lyon 9°, Neuville sur Saône et Saint Genis Laval et lot n° 2 : Bron, Chassieu, Corbas et Meyzieu - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 20)
<b>N° B-2012-3789</b>	<i>Francheville - Aménagement de la place de l'Hôtel de Ville - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 20)
<b>N° B-2012-3790</b>	<i>Lyon 3° - Lyon 6° - Aménagement de la rue Garibaldi - Marché n° 3 : Travaux de signalisation lumineuse - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2012-3791</b>	<i>Lyon 3° - Lyon 6° - Aménagement de la rue Garibaldi - Marché n° 5 : travaux de voirie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2012-3792</b>	<i>Lyon 3° - Lyon 6° - Aménagement de la rue Garibaldi - Marché 7: éclairage public - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2012-3793</b>	<i>Lyon 3° - Mission Part-Dieu - Assistance au management de projet - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
<b>N° B-2012-3794</b>	<i>Pierre Bénite - Animation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) renouvellement urbain - Autorisation de signer un marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
<b>N° B-2012-3795</b>	<i>Lyon 2° - Aménagement de la place des Jacobins - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 20)
<b>N° B-2012-3796</b>	<i>Lyon 2° - Place Bellecour - Aménagement de la partie sud - Lot n° 9 : gros oeuvre, charpente et couverture et lot n° 10 : menuiserie extérieure et serrurerie - Autorisation de signer 2 avenants n° 1 -</i>	(p. 21)
<b>N° B-2012-3797</b>	<i>Lyon 3° - Lyon Part-Dieu - Etudes techniques de faisabilité, d'accessibilité et de programmation pour le renouvellement urbain, immobilier et fonctionnel du Pôle d'échanges multimodal de la Part-Dieu, en lien avec le développement urbain du quartier - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 21)
<b>N° B-2012-3798</b>	<i>Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Marchés communautaires attribués à la société Art public contemporain - Avenant collectif de transfert de marchés à la société ARTER -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2012-3799</b>	<i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat, de l'immeuble situé 11, rue Dedieu -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3800</b>	<i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat, de l'immeuble situé 23, impasse Millon -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2012-3801</b>	<i>Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 5° - Lyon 9° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Autorisation de signer 10 contrats de cession exclusive de droits d'auteur entre la Communauté urbaine de Lyon et les artistes -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2012-3802</b>	<i>Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat entre Electricité de France (EDF) et la Communauté urbaine de Lyon -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2012-3803</b>	<i>Saint Genis Laval - Préjudice subi par la SCI THCL dans le cadre de la découverte du ruisseau de la Mouche, chemin de la Mouche - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et la SCI THCL, propriétaire riverain du ruisseau -</i>	(p. 15)

**M. LE PRESIDENT** : Avant d'aborder l'examen des dossiers, nous aurons l'occasion d'aborder le sujet en séance plénière. Je veux vous dire quelques mots sur ce que nous avons annoncé avec Michel Mercier, à savoir que dans le cadre de la réforme de la loi de décentralisation qui verrait la création 2 ou 3 eurométropoles, nous serions amenés à faire en sorte que sur le territoire de l'eurométropole lyonnaise, c'est-à-dire sur le territoire du Grand Lyon, nous puissions nous substituer au Conseil général, ce dernier n'existerait plus sur le territoire du Grand Lyon.

Je vous rappelle, car j'ai lu un certain nombre de commentaires, que ce n'est pas une idée neuve. Cela fait quelques années que je plaide pour cela et qu'on en discute au sein de la Communauté urbaine, aussi bien au niveau national que dans les associations d'élus. Concernant la discussion dans notre Communauté urbaine, la première occasion où nous avons eu à discuter de cela et où j'avais commencé à émettre publiquement un certain nombre de propositions sur cette fusion du Département et du Grand Lyon, c'était lorsque la mission Larchet, en 2009, était venue à Lyon. Nous avons alors eu l'occasion d'en discuter et d'émettre l'idée commune à Michel Mercier et à moi-même, de dire que dans notre conception, autant dans des régions à dominante rurale où le fait urbain était faible, le Département et le Conseil général étaient le bon niveau structurant, autant sur l'agglomération lyonnaise les choses étaient peut être moins évidentes. C'était le 12 février 2009. Nous en avons reparlé le 6 juillet 2009 en commission générale stratégie métropolitaine et réforme territoriale, puis le 13 juillet 2009 sur l'avant projet de loi relatif aux collectivités locales.

J'avais fait une interview annonçant "je plaide pour 3 ou 4 métropoles d'intérêt européen", largement reprise dans la Gazette des Communes et ensuite, il y avait eu toute une série d'articles dans les Échos et dans la presse locale. Nous avons eu l'occasion d'en reparler le 9 septembre 2010, à l'occasion d'une réunion d'information des Maires et Vice-Présidents du Grand Lyon sur la réforme territoriale, puis le 13 avril 2011 sur la réunion d'information des Maires et Vice-Présidents du Grand Lyon, et enfin, le 17 octobre 2011 en commission générale à l'occasion de la création du pôle métropolitain.

Quelques précisions : tout d'abord, comme j'ai eu l'occasion de le dire dans la presse, aujourd'hui nous sommes une agglomération qui, on va dire, a fait un peu le break par rapport aux autres grandes agglomérations françaises, et je le disais, ce qui permet de témoigner de cela, c'est évidemment les bureaux que l'on peut vendre dans notre agglomération. On s'aperçoit qu'aujourd'hui Lyon, sur l'année 2011, se positionne en deuxième position derrière l'Île-de-France avec près de 260 000 mètres carrés placés, largement devant Marseille, Lille ou Toulouse, soit d'ailleurs deux fois plus que Lille et Toulouse réunis (130 000 mètres carrés chacun).

Par contre, si on est assez fort par rapport aux grandes villes françaises, aujourd'hui on a encore besoin de se structurer par rapport aux grandes villes européennes car il existe un grand Barcelone où vivent 4 millions d'habitants, un grand Manchester, un grand Munich et nous avons besoin de progresser. En même temps, le fait que l'Etat aujourd'hui soit en grande difficulté financière, fait que nous perdons un certain nombre de recettes et que nous allons être confrontés à 2 choses : soit la réduction des services aux habitants, soit la mutualisation. Je préfère qu'on mutualise plutôt que de perdre les services aux habitants.

Nous aurons en séance plénière le débat d'orientation budgétaire, mais depuis environ 2010, nous avons perdu par rapport à la dynamique qu'on aurait eu si on avait gardé les

mêmes choses qu'avant 2010, 26,4 M€ de recettes : à la fois, la réforme de la taxe professionnelle, une partie importante des recettes fiscales dont nous n'en avons plus la maîtrise des taux, la baisse des dotations de l'Etat, le fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC) qui a commencé à environ 1,6 M€ ou 1,7 M€ et qui va passer en l'espace de quelques années à 10,3 M€, l'augmentation des cotisations à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) qui fait plus de 1,3 M€, la caisse de retraite des élus pour 550 000 €. Evidemment, tout cela n'est pas anodin et il faut prendre quelques dispositions pour pouvoir résoudre tout cela.

Je réaffirme ici que c'est bien avec le Département que l'on va faire un certain nombre de choses, et non pas avec les communes. Je tiens à ce que la commune reste la structure de base et je tiens à la garder. La réforme Balladur à un moment donné, voulait plutôt faire disparaître la commune, contrairement à la loi qui est examinée pour nous. En effet, personne d'autre ne veut bouger, car c'est un fait coutumier en France, on ne veut bouger nulle part. Ainsi, en Ile de France où ils ont 114 intercommunalités, c'est la zone d'un point de vue économique, ils ne veulent pas bouger, et à Marseille il en est de même. Mais à force de ne pas bouger, on meurt, et nous avons choisi de bouger, non seulement pour ne pas mourir, mais pour essayer d'aller de l'avant.

Voilà ces quelques mots que je voulais vous dire ici devant ce qui constitue l'exécutif de notre Communauté urbaine mais on aura l'occasion d'en reparler tout à l'heure lors du Conseil communautaire.

**M. le Vice-Président COLIN** : J'ai lu qu'en Alsace un référendum aura lieu début 2013 pour regrouper les 3 structures, les 2 Conseils généraux et le Conseil régional en un Conseil territorial.

**M. LE PRESIDENT** : C'est, en effet, le seul endroit qui va bouger avec nous en France. Cela fera sans doute bouger les gens dans l'avenir car on voit bien que le modèle marseillais est un modèle qui est en train de les emmener dans la tombe. Je reçois le Président de la Chambre de commerce de Marseille la semaine prochaine, car il me dit : "on est en train de mourir économiquement" et demain Marseille est une ville morte de la méditerranée. Or, Marseille aurait pu être Barcelone de part sa position, et il y a les difficultés que l'on connaît aujourd'hui.

Pas de remarques ? On passe à l'examen des dossiers.

---

**Présidence de monsieur Gérard Collomb**

**Président**

Le lundi 10 décembre 2012 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le lundi 3 décembre 2012 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'Hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

---

**Désignation d'un secrétaire de séance**

**M. LE PRESIDENT** : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

*(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).*

**Présents** : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Rivalta.

**Absents excusés** : M. Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin, Kimelfeld, Charles, Sécheresse, Bernard R., Vesco, Mme Frih (pouvoir à M. Claisse), MM. Julien-Laferrière, Sangalli.

**Absents non excusés** : MM. Arrue, Assi, David G., Lebuhotel.

*(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).*

---

**N° B-2012-3687** - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean Paul Colin pour une mission à Madagascar - Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

**N° B-2012-3688** - Mandat spécial accordé à MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et Gilles Buna pour une mission à Hanoï et Ho Chi Minh Ville (Vietnam) - Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° B-2012-3687 et B-2012-3688. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-3687 concerne un mandat spécial accordé à monsieur le Vice-Président Colin pour une mission à Madagascar du 26 janvier au 6 février 2012.

Le dossier n° B-2012-3688 concerne un mandat spécial accordé à messieurs les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin et Gilles Buna pour une mission à Hanoï et Ho Chi Minh Ville (Vietnam).

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

---

**N° B-2012-3689** - Albigny sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située place de la Gare et appartenant à Réseau ferré de France (RFF) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3690** - Bron - Acquisition d'un appartement, d'une cave et d'un parking formant les lots n° 1256, 1166 et 1446 de la copropriété Le Terrailon, situés 5, rue Jules Védrines, bâtiment D et appartenant aux consorts Clerget - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3691** - Bron - Acquisition d'un garage formant le lot n° 829 de la copropriété La Caravelle, situé groupe C, 356, route de Genas et appartenant à Mme Paulette Pellet veuve Reynaud - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3692** - Cailloux sur Fontaines - Acquisition d'un terrain nu situé 289, rue du Petit Guillermet et appartenant

aux époux Joint - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3693** - Collonges au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Ecoliers, lieu-dit Ecully-Nord et appartenant à Mme Marie-Pierre Buillon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3694** - Décines Charpieu - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 37, rue Danton et appartenant à M. Maurice Dreux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3696** - Décines Charpieu - Meyzieu - Acquisition des parcelles cadastrées BP 61 à Décines Charpieu et DB 47, DB 50 et DB 54 à Meyzieu d'une superficie approximative de 32 494 mètres carrés, ainsi que d'une parcelle cadastrée BP 60 à Décines Charpieu pour l'accès Sud au site du Montout d'une superficie approximative de 18 753 mètres carrés, appartenant aux consorts Lelaquet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3697** - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition de la parcelle cadastrée CD 86 située 4, avenue du docteur Schweitzer et d'un terrain à détacher de la parcelle cadastrée CD 10 située chemin des Bruyères et appartenant au Département du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3698** - Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue Victor Hugo et appartenant à M. et Mme Pierre Juanico - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3699** - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 11, rue de la Bégude et appartenant au Syndicat des copropriétaires de la résidence Allée Beauregard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3700** - Fleurieu sur Saône - Acquisition d'un terrain nu situé lieu-dit Grand Buisson, rue du Buisson et appartenant aux consorts Henry - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3701** - Fleurieu sur Saône - Acquisition de 2 terrains nus situés lieu-dit Grand Buisson, rue du Buisson et appartenant aux consorts Comte - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3703** - Francheville - Acquisition de 2 parcelles de terrain dépendant d'une propriété située rue de la Chapelle de Bel Air et appartenant aux copropriétaires de l'ensemble immobilier Les Monts - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3704** - Givors - Aménagement de l'îlot Salengro - Acquisition de 9 garages implantés sur la parcelle cadastrée AR 48 située 22, rue Emile Zola et appartenant à Mme Martine Fernandez - Délégation générale au

développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3705** - Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 62, chemin de Presles et appartenant aux époux Glas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3706** - Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Presles et appartenant à l'indivision Chevron - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3707** - Lyon 1er - Acquisition d'un immeuble situé 5, impasse de Vauzelles et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3708** - Lyon 1er - Acquisition d'un immeuble situé 9, rue Burdeau et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3709** - Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence - Acquisition des parcelles cadastrées BH 9, BH 30, BH 69 et BH 70, situées cours Charlemagne, square Julien Gras et quai Perrache et appartenant à Réseau ferré de France (RFF) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3710** - Lyon 3° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Part-Dieu Gare - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles cadastrées AR 61 et AR 68, situées boulevard Vivier Merle et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3711** - Lyon 4° - Acquisition de parcelles de terrain situées 5, avenue de Birmingham, rue André Bonin et 35, quai Joseph Gillet et appartenant à la Ville de Lyon - Abrogation de la décision n° B-2012-3583 du Bureau du 8 octobre 2012 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3712** - Lyon 4° - Acquisition d'un immeuble situé 14, rue d'Austerlitz et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3713** - Lyon 6° - Acquisition d'un immeuble situé 91, boulevard des Belges et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3714** - Lyon 7° - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées à l'angle du quai Fillon et de la rue Alexander Fleming et appartenant à la Ville de Lyon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3715** - Lyon 8° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 35-39, rue Saint Maurice appartenant à la SCI l'Eden ou toute autre société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3716** - Lyon 9° - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située 68, rue Marietton et rue Laure Diébold et appartenant à la SAS Noaho Aménagement - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3718** - Montanay - Mise en demeure d'acquérir plusieurs parcelles de terrain situées rue du Mas Mathieu et appartenant à M. Bekhedda Mehdi et Mme Ounnas Ylhem - Renoncement à l'acquisition - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3720** - Saint Fons - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain constitué de 7 parcelles situées place Roger Salengro et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3721** - Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 82, chemin de Moly et appartenant à l'indivision Lory, Cottet et Baverey - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3722** - Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin de Moly et appartenant aux conjoints Cordel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3723** - Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située 11, chemin Finat Duclos et appartenant aux époux Mortamet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3724** - Vénissieux - Acquisition de 2 lots de copropriété à usage de garage situés 23, rue Gaspard Picard et appartenant à l'indivision Guillard-Navarre - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3725** - Vernaison - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 37, rue de la Fée des Eaux appartenant à France Telecom - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux pluviales sous la parcelle contigue - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3726** - Villeurbanne - Quartier Saint-Jean - Acquisition de 43 lots de copropriété situés 56-60, rue de Verdun et appartenant à la SCI 43 Magenta - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3727** - Villeurbanne - Acquisition d'un terrain nu situé 11 à 17 ter, avenue Roger Salengro et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble Le Saphir Module - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3728** - Brussieu, Courzieu, Saint Genis l'Argentière - Cession de terrains au profit de la SARL Bonnefoy Béton Carrières Industrie (BBCI) situés lieu-dit La Roche à Brussieu, lieu-dit Le Paque et Bois de Leuillon à Courzieu, lieu-dit Gros

Bois à Saint Genis l'Argentière - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3729** - Cailloux sur Fontaines - Cession, à titre gratuit, à la Commune d'un bien situé place de l'Eglise - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3730** - Charbonnières les Bains - Revente à la Commune d'un immeuble situé 7, rue Benoît Bennier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3731** - Dardilly - Cession, à titre gratuit, à la Commune d'une parcelle de terrain communautaire située chemin du Panorama - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3732** - Givors - Revente à la Ville de Givors d'un local commercial situé 1-3-5, rue Charles Simon et 44, rue Roger Salengro - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3733** - Lyon 2° - Cession à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, d'un tènement immobilier situé 13, rue Claudius Collonge, angle 3, rue Dugas Montbel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3734** - Lyon 3° - Cession à la SCCV Sky 56 de 2 parcelles de terrain nu, cadastrées AZ 282 et AZ 283, situées 128, avenue Félix Faure - Etablissement de servitudes sur la parcelle AZ 284 - Autorisation donnée au futur acquéreur de déposer une demande de permis de construire sur ces parcelles - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3735** - Lyon 5° - Cession au Département du Rhône du bâtiment de l'ancien réfectoire de la cantine scolaire Jean Moulin situé 1, place des Minimes - Institution de servitudes - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3736** - Lyon 9° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Nord Quartier de l'Industrie - Copropriété du 15 à 23 et 32, rue Joannès Carret - Approbation d'un acte tripartite entre la Communauté urbaine de Lyon, la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) et le syndic Urbania Lyon Vendôme afin de diviser un lot, de céder les lots n° 6 et 9 à la SERL, puis d'annuler le règlement de copropriété - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3737** - Saint Cyr au Mont d'Or - Cession à la société Alliade habitat de 3 parcelles de terrain situées 32, rue Pierre Termier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3738** - Sathonay Camp - Revente à la Commune de Sathonay Camp d'un tènement immobilier situé rue des Ecoles - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3739** - Vénissieux - Cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de 17 lots du tènement immobilier dénommé Centre commercial Vénissy situé 19, avenue Jean Cagne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3748** - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Autorisation donnée à la Société immobilière d'études et de réalisation (SIER) de déposer une demande de permis de construire sur les terrains formant l'îlot C de la ZAC - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3749** - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Autorisation donnée à la société Adoma de déposer une demande de permis de construire sur les terrains formant une partie de l'îlot G3 de la ZAC - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3750** - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Autorisation donnée à la société Amallia de déposer une demande de permis de construire sur des terrains formant l'îlot Z de la ZAC - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3752** - Rillieux la Pape - Institution d'une servitude de passage de canalisation publique de gaz sous la parcelle de terrain située lieu-dit Basses Vallières, chemin du Champ du Roy et appartenant à la Communauté urbaine de Lyon - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3753** - Vernaison - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux pluviales sous une parcelle située route des Condamines appartenant à l'indivision Isnard - Perrin - Level et Ray - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3754** - Vernaison - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux pluviales sous une parcelle située 415, route des Condamines et appartenant aux conjoints Vial - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3755** - Vernaison - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux pluviales sous une parcelle située 475, route des Condamines et appartenant à monsieur et madame Guy Isnard - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3799** - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat, de l'immeuble situé 11, rue Dedieu - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3800** - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat, de l'immeuble situé 23, impasse Millon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

---

**M. LE PRÉSIDENT :** Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2012-3689 à B-2012-3694, B-2012-3696 à B-2012-3701, B-2012-3703 à B-2012-3716, B-2012-3718, B-2012-3720 à B-2012-3739, B-2012-3748 à B-2012-3750, B-2012-3752 à B-2012-3755, B-2012-3799 et B-2012-3800. Monsieur Barral, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur :** Monsieur le Président, j'ai divers dossiers concernant des acquisitions foncières. Les dossiers n° B-2012-3699, B-2012-3705, B-2012-3706, B-2012-3715, B-2012-3720 concernent les Communes de Saint-Fons, Lyon 8°, Feyzin, Irigny. Il s'agit d'acquisitions foncières, à titre gratuit, pour une surface de 2 652 mètres carrés nécessaires à des aménagements de voirie de proximité.

Les dossiers n° B-2012-3692 à B-2012-3694, B-2012-3698, B-2012-3700 et B-2012-3701, B-2012-3703, B-2012-3721 à B-2012-3724, B-2012-3727 concernent les Communes de Feyzin, Vénissieux, Francheville, Cailloux sur Fontaines, Tassin, Décines Charpieu, Saint Genis Laval, Villeurbanne, Collonges au Mont d'Or et Fleurieu sur Saône pour des acquisitions d'une surface de 2 023 mètres carrés et 2 garages nécessaires à des aménagements de voirie de proximité pour un montant de 111 503 €.

Le dossier n° B-2012-3711, à Lyon 4°, dans le cadre de la requalification de l'avenue de Birmingham, concerne l'acquisition d'un terrain de 3 468 mètres carrés. Il s'agit d'abroger la décision n° B-2012-3583 du Bureau du 8 octobre 2012 puisqu'il y avait une erreur parcellaire et le montant de l'acquisition est le même, soit 1 513 350 €.

Les dossiers n° B-2012-3707 et B-2012-3708, B-2012-3712 et B-2012-3713, à Lyon 1er, Lyon 4° et Lyon 6° concernent l'acquisition auprès des Hospices civils de Lyon (HCL), dans le cadre de la politique de l'habitat pour la production de logements sociaux, de 4 immeubles pour un montant de 4 922 000 €.

Les dossiers n° B-2012-3696 et B-2012-3697, à Décines Charpieu et Meyzieu, concernent l'acquisition, dans le cadre de l'accessibilité et des aménagements pour le site du Montout, de parcelles pour une surface de 56 113 mètres carrés pour un montant de 253 579 €.

Le dossier n° B-2012-3709, à Lyon 2°, dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence, concerne l'acquisition d'un terrain de 2 199 mètres carrés pour un montant de 341 900,52 €.

Le dossier n° B-2012-3714, à Lyon 7°, concerne l'acquisition auprès de la Ville, dans le cadre de la restructuration des laboratoires Aguettant dans le biopole de Gerland, d'un terrain d'une surface de 12 480 mètres carrés pour un montant de 5 600 000 €.

Le dossier n° B-2012-3710, à Lyon 3°, dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Part-Dieu Gare et de sa liquidation, concerne l'acquisition, auprès de la SERL, d'un terrain d'une surface de 2 429 mètres carrés à titre gratuit.

Le dossier n° B-2012-3704, à Givors, dans le cadre de l'aménagement de l'îlot Salengro, concerne l'acquisition de 9 garages pour un montant de 72 000 €.

Le dossier n° B-2012-3716, à Lyon 9°, dans le cadre du projet urbain partenarial (PUP) Marietton, concerne l'acquisition d'une

parcelle de terrain appartenant à la SAS Noaho Aménagement, 2 emplacements réservés (ER 13 et ER 10) pour une surface de 4 858 mètres carrés au prix total de 435 762,60 €.

Le dossier n° B-2012-3726, à Villeurbanne, concerne l'acquisition, auprès de la SCI 43 Magenta, de 47 lots de copropriété qui sont constitués de 41 parkings, de 1 656 mètres carrés de bureaux, pour un montant de 1 900 000 €.

Le dossier n° B-2012-3689, à Albigny sur Saône, dans le cadre de l'aménagement de la gare d'Albigny sur Saône, concerne l'acquisition, auprès de Réseau ferré de France (RFF), d'une parcelle de terrain de 2 482 mètres carrés pour un montant de 26 716,25 €.

Les dossiers n° B-2012-3690 et B-2012-3691, à Bron, dans le cadre de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) du quartier Terrailon, concernent l'acquisition d'un appartement, d'une cave, d'un garage et d'un parking pour un montant de 75 000 €.

Le dossier n° B-2012-3728, à Brussieu, Courzieu, Saint Genis l'Argentière, dans le cadre d'un nouveau contrat de forage dont la signature est subordonnée à une nouvelle autorisation préfectorale d'exploitation de la carrière, concerne la cession à la SARL BCCI des terrains préservés dans le cadre d'une protection de biotope pour une superficie de 188 808 mètres carrés, et un montant de 59 730 €.

Le dossier n° B-2012-3729, à Cailloux sur Fontaines, dans le cadre d'un remembrement de parcelle, concerne une cession, à la Commune, à titre gratuit, d'un terrain de 60 mètres carrés.

Le dossier n° B-2012-3730, à Charbonnières les Bains, suite à une préemption dans le cadre de la politique locale de l'habitat, concerne une cession à la Commune d'un immeuble pour un montant de 176 106 €.

Le dossier n° B-2012-3731, à Dardilly, concerne la cession, à titre gratuit, à la Commune, suite à l'abandon d'un projet d'ouverture de voie nouvelle pour réaliser un équipement public, d'une parcelle de terrain de 1 215 mètres carrés.

Le dossier n° B-2012-3732, à Givors, dans le cadre de la requalification du centre-ville, suite à une préemption, concerne une cession à la Commune d'un local commercial pour un montant de 160 000 €.

Le dossier n° B-2012-3733, à Lyon 2°, il s'agit de céder à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône dans le cadre de l'aménagement d'une résidence destinée à des jeunes actifs et étudiants comprenant 32 logements financés en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), un tènement immobilier pour un montant de 230 983,69 €.

Le dossier n° B-2012-3734, à Lyon 3°, concerne la cession à la SCCV Sky 56 constituée par les sociétés Icade et Cirmard d'un terrain de 3 446 mètres carrés pour un montant de 15 548 000 € en vue d'un projet d'immeuble de 29 000 mètres carrés de surface hors œuvre nette (SHON).

Le dossier n° B-2012-3735, à Lyon 5°, concerne la cession au Conseil général du Rhône, dans le cadre du stockage du matériel de l'association Les Nuits de Fourvière, d'un terrain de 927 mètres carrés de l'ancien réfectoire de la cantine scolaire de la cité scolaire Jean Moulin pour un montant de 368 000 €.

Le dossier n° B-2012-3737, à Saint Cyr au Mont d'Or, concerne la cession à Alliage habitat, pour la réalisation de 6 logements en prêt locatif à usage social (PLUS) et de 3 logements en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), de 3 parcelles de terrain d'une surface de 4 635 mètres carrés pour un montant de 103 800 €.

Le dossier n° B-2012-3738, à Sathonay Camp, concerne une cession à la Commune pour la réalisation d'un parking de délestage dans le cadre de la requalification de la place Joseph Thévenot, d'un tènement immobilier composé de 7 garages ainsi que de la parcelle de terrain d'une surface de 588 mètres carrés pour un montant de 128 000 €.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans la phrase de l'exposé des motifs commençant par "Aux termes de la promesse d'achat, etc.", il convient de lire :

"la Commune de Sathonay Camp qui préfinance cette acquisition s'est engagée à racheter à la Communauté urbaine ledit tènement, bien cédé partiellement occupé, au prix de 128 000 € admis par France domaine et à lui rembourser tous les frais inhérents à l'acquisition."

au lieu de :

"la Commune de Sathonay Camp qui préfinance cette acquisition s'est engagée à racheter à la Communauté urbaine ledit tènement, cédé libre de toute location ou occupation, au prix de 128 000 € admis par France domaine et à lui rembourser tous les frais inhérents à l'acquisition."

Le dossier n° B-2012-3739, à Vénissieux, concerne la cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), dans le cadre de la restructuration du Centre commercial de Vénissy, de 17 lots de copropriété pour un montant de 1 955 434,32 €.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans la phrase de l'exposé des motifs commençant par "14 locaux à usage commercial, etc.", il convient de lire :

«14 locaux à usage commercial, de réserve ou de bureau formant les lots n° 324, 331, 205, 164, 153, 1, 367, 13, 208, 129, 215, 222, 238 et 374 ainsi que les tantièmes de la propriété du sol et des parties communes générales qui s'y rapportent.»

au lieu de :

"14 locaux à usage commercial, de réserve ou de bureau formant les lots numéro 324, 331, 205, 164, 153, 1, 367, 13, 208, 129, 215, 238 et 374 ainsi que les tantièmes de la propriété du sol et des parties communes générales qui s'y rapportent."

Le dossier n° B-2012-3718, à Montanay, concerne un renoncement à l'acquisition suite à une mise en demeure sur un projet de voirie.

Le dossier n° B-2012-3736, à Lyon 9°, concerne un acte en tripartie entre la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), les syndicats des copropriétaires représentés par Urbania Lyon Vendôme dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Nord Quartier de l'industrie. Il s'agit de remembrer des terrains dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle voie rue Joannès Carret.

Le dossier n° B-2012-3752, à Rillieux la Pape, concerne l'institution d'une servitude de passage de canalisation publique de gaz au profit de la société Gestionnaire du réseau de transport (GRT) Gaz qui versera une indemnité forfaitaire de 50 € pour cette servitude.

Les dossiers n° B-2012-3725, B-2012-3753 B-2012-3754 et B-2012-3755, à Vernaison, concernent l'acquisition de bassin de rétention et de servitude de passage d'eaux pluviales pour le service de l'eau et le montant de ces acquisitions s'élève à 358 800 €, et 400 € d'indemnités pour les servitudes.

Le dossier n° B-2012-3799, à Villeurbanne, concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat, dans le cadre de la réalisation de 5 logements en prêt locatif à usage social (PLUS) et 4 logements en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), d'un immeuble mis à disposition d'une durée de 55 ans avec un droit d'entrée, loyer compris, pour les 40 premières années de 662 040 € et les 15 dernières années prix indexé de 16 000 € par an.

Le dossier n° B-2012-3800, à Villeurbanne, concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat dans le cadre de la réalisation de 7 logements en prêt locatif à usage social (PLUS) et 3 logements en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), d'un immeuble d'une durée de 55 ans avec un droit d'entrée de 725 055 €, y compris le loyer symbolique de 1 € pendant 55 ans payable avec le droit d'entrée.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés. M. Buna ayant donné pouvoir à M. Bouju, s'est abstenu sur les dossiers n° B-2012-3696 et B-2012-3697. MM. Collomb, Darne, Bouju, Crimier, n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3709. MM. Bouju, Brachet, Barge, Da Passano n'ayant pas pris part au débat et au vote des dossiers n° B-2012-3736 et B-2012-3739. M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3737 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

**N° B-2012-3695** - Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire d'une parcelle de terrain nu située rue de Lombardie et appartenant à l'Association syndicale libre (ASL) Parc de Lombardie - Direction de la voirie -

**N° B-2012-3702** - Francheville - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain situées rue de la Chapelle de Bel Air et chemin de Chantegrillet et appartenant à la Commune - Classement dans le domaine public de voirie communautaire du parking des Cigales - Direction de la voirie -

**N° B-2012-3717** - Mions - Acquisition, à l'euro symbolique, de 9 emprises de terrain nu situées allée Alphonse Daudet et dans le prolongement de la rue Hector Berlioz appartenant à la Société immobilière d'études et de réalisations (SIER) - Classement dans le domaine public de voirie communautaire d'une partie de la rue Alphonse Daudet - Direction de la voirie -

**N° B-2012-3719** - Pierre Bénite - Acquisition, à titre gratuit, et transfert dans le domaine public de voirie communautaire de 5 parkings communaux - Direction de la voirie -

**N° B-2012-3741** - La Tour de Salvagny - Déclassement et cession à la Commune d'une partie du domaine public communautaire située place de la Mairie - Direction de la voirie -

**N° B-2012-3742** - Lyon 3° - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située rue Général Mouton-Duvernet - Direction de la voirie -

**N° B-2012-3743** - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière - Déclassement de 2 parties du domaine public communautaire situées avenue Jean Moulin - Direction de la voirie -

**N° B-2012-3787** - Ecully - Requalification de l'avenue Guy de Collongue - Voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2012-3790** - Lyon 3° - Lyon 6° - Aménagement de la rue Garibaldi - Marché n° 3 : Travaux de signalisation lumineuse - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2012-3791** - Lyon 3° - Lyon 6° - Aménagement de la rue Garibaldi - Marché n° 5 : travaux de voirie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2012-3792** - Lyon 3° - Lyon 6° - Aménagement de la rue Garibaldi - Marché 7 : éclairage public - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2012-3695, B-2012-3702, B-2012-3717, B-2012-3719, B-2012-3741 à B-2012-3743, B-2012-3787, B-2012-3790 à B-2012-3792. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-3695, à Décines Charpieu, concerne une demande de l'association syndicale libre (ASL) Parc de Lombardie qui a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir le classement dans le domaine public de voirie communautaire de la parcelle 174 de la section CC. Le classement de cette parcelle permettrait d'assurer ainsi une continuité dans l'entretien des espaces publics. L'ASL s'est engagée à céder, à titre gratuit, à la Communauté urbaine, cette parcelle. L'ensemble des services communautaires consultés a émis un avis favorable à ce classement dans le domaine public de voirie communautaire. Ce classement ne remettant pas en cause la desserte de la circulation, la présente opération est dispensée d'enquête publique.

Le dossier n° B-2012-3702, à Francheville, concerne la proposition de la Communauté urbaine de Lyon d'acquérir 4 parcelles de terrain situées rue de la Chapelle de Bel Air et chemin de Chantegrillet à Francheville. Ces 4 parcelles de terrain appartiennent à la Commune de Francheville. L'ensemble des services communautaires consulté a émis un avis favorable à ce classement du parking des Cigales dans le domaine public de voirie communautaire. Ce classement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, cette opération est dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis, ladite Commune céderait, à la Communauté urbaine lesdits terrains, libres de toute location ou occupation, à titre purement gratuit.

Le dossier n° B-2012-3717, à Mions, concerne la Société immobilière d'études et de réalisations (SIER) qui a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir le classement dans le domaine public communautaire du tronçon de l'allée Alphonse Daudet compris entre la rue Léopha et le prolongement de la rue Hector Berlioz pour une superficie totale de 2 470 mètres carrés. La SIER s'est engagée à céder à l'euro symbolique ces parcelles.

L'ensemble des services communautaires consultés a émis un avis favorable à ce classement dans le domaine public de voirie communautaire. Ce classement qui ne remet pas en cause la desserte de la circulation est dispensé d'enquête publique.

Le dossier n° B-2012-3719, à Pierre Bénite, concerne, dans le cadre du projet urbain de revitalisation du centre-ville de la Commune de Pierre Bénite, la demande de la Commune qui a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir le transfert dans le domaine public communautaires des 5 parkings communaux suivants :

- parking Salengro,
- parking situé à l'angle de la rue Paul Bert et de la rue de la République,
- parking situé rue Lucie Aubrac,
- parking situé place de la Paix,
- parking de l'Église situé à l'angle de la rue Voltaire et du boulevard de l'Europe.

Le 2 octobre 2012, le Conseil municipal de la Commune de Pierre Bénite a approuvé ce transfert, à titre gratuit. Ce transfert ainsi réalisé, aucun déclassement n'est nécessaire à l'issue de cette cession, le bien relèvera donc du domaine public communautaire.

Le dossier n° B-2012-3741, à La Tour de Salvagny, concerne dans le cadre du projet d'agrandissement des locaux de la mairie, la Commune qui a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession d'un tènement de 46 mètres carrés. Préalablement à cette cession, il convient donc de déclasser au profit de la Commune, cette emprise de 46 mètres carrés située place de la Mairie. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement.

L'enquête technique réalisée ayant fait apparaître la présence de plusieurs réseaux, leur dévoiement sera à la charge de la Commune.

Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, l'opération est donc dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis, la Communauté urbaine cédera ce bien, libre de toute location ou occupation, à titre gratuit.

Le dossier n° B-2012-3742, à Lyon 3°, concerne le développement futur de Lyon Part-Dieu qui associe la densification immobilière des actions de développement durable pour améliorer le quotidien de ceux qui y vivent et y travaillent.

Parmi les secteurs d'intervention figure l'entrée sud-est du quartier, pôle de concentration de bureaux et d'activités tertiaires qui sera enrichie d'équipements sportifs, culturels et de loisirs. Dans les projets en cours de réalisation sur ce secteur, on peut

citer les archives départementales, 2 immeubles tertiaires, mais aussi l'arrivée de la ligne T4 du tramway qui viendra compléter la desserte de la gare.

Le projet Lyon Part-Dieu se concrétisant, les premières interventions concrètes nécessaires à sa mise en œuvre sont identifiées. En partenariat avec la mission Part-Dieu, les sociétés Icade et Cirmad souhaitent développer un projet d'immeuble tertiaire, sur un terrain de 3 446 mètres carrés appartenant à la Communauté urbaine de Lyon, situé à l'angle de l'avenue Félix Faure et de la rue Général Mouton-Duvernet, à l'est de la ligne de chemin de fer.

A l'issue d'un concours international, c'est l'atelier d'architecture parisien Chaix et Morel, associé au cabinet lyonnais AFAA Architecture, qui a été retenu pour concevoir et réaliser le projet. Celui-ci dénommé Sky 56, aura, sur la base d'une surface hors œuvre nette (SHON) initiale de 29 000 mètres carrés, une surface de plancher d'environ 28 275 mètres carrés et sera d'une hauteur de 50 mètres. Il répond à un cahier des charges édité par la mission Part-Dieu.

Cet immeuble, qui se veut innovant en matière de performances énergétiques et de qualité d'usage des utilisateurs, accueillera du stationnement en sous-sol, une offre de services en son socle avec, entre autres, une crèche, un centre de fitness, un lieu de restauration, des salles de réunions et sera occupé par des bureaux dans les étages en élévation.

La société Icade implantera son siège régional dans cet immeuble, pour une surface d'au moins 3 000 mètres carrés et la société GFC Construction qui est une filiale de Cirmad, également pour une surface d'au moins 3 000 mètres carrés.

Il est rappelé qu'une partie du terrain concerné est constitué d'une portion de l'ancienne emprise de la rue du Général Mouton-Duvernet. Cette emprise a fait l'objet d'une première procédure de déclassement du domaine public, après enquête publique qui s'est déroulée du 2 au 16 novembre 1998.

Aujourd'hui, il convient de sécuriser la procédure de cession des terrains concernés appartenant à la Communauté urbaine au nouvel aménageur.

Or, lors du Conseil du 25 janvier 1999 cette délibération était entachée d'irrégularité, car la désaffectation n'avait pas pu être constatée préalablement au déclassement. Il convient donc d'abroger cette délibération et de proposer à nouveau les résultats de l'enquête publique qui a eu lieu du 2 au 16 novembre 1998, à l'issue de laquelle le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

L'ensemble de l'emprise intègrera le domaine privé de la Communauté urbaine dont une partie seulement sera cédée à la SCCV Sky 56. La cession fait l'objet d'une approbation par le Bureau.

Le dossier n° B-2012-3743, à Vaulx en Velin, concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière. Cette ZAC est inscrite dans le grand projet de ville (GPV) de Vaulx en Velin, initié en 1994. Le projet urbain de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière comporte également des conséquences sur les fonctions de desserte et de circulation du secteur et notamment la création de 3 voies nouvelles et la suppression d'une partie de l'avenue Jean Moulin.

Cela concerne 2 emprises, d'une surface totale de 2 561 mètres carrés environ, situées sur l'avenue Jean Moulin et nécessaire

à la réalisation de la ZAC de la Grappinière qui font, aujourd'hui, partie du domaine public de voirie communautaire. Il convient donc de faire une procédure de déclassement.

Afin de pouvoir désaffecter et déclasser ces emprises, la ligne de trolley-bus C3, qui circule actuellement sur cette portion, a donc été déplacée sur la future voie nouvelle 1 dont les travaux d'aménagement sont terminés et qui a été ouverte à la circulation publique le 23 novembre 2012.

L'enquête technique réalisée a fait apparaître la présence de différents réseaux, leur dévoiement sera éventuellement réalisé dans le cadre des aménagements de la ZAC. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement.

A l'issue de l'enquête, monsieur le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sur l'utilité publique du projet et sur le déclassement des 2 parties du domaine public communautaire.

Le dossier n° B-2012-3787, à Ecully, concerne un marché de voirie et réseaux divers (VRD) pour la requalification de l'avenue Guy de Collongue sur la Commune. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 9 novembre 2012, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises COLAS RAA/SACER Sud-Est pour un montant de 2 099 354,71 €. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2012-3790, à Lyon 6°, concerne l'aménagement de l'avenue Garibaldi, marché n° 3, travaux de signalisation lumineuse. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée, et lors de sa séance du 9 novembre 2012, la commission permanente d'appel d'offres a classé les offres et choisi celle du groupement Serpollet/Serelec pour un montant de 518 306,81 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2012-3791 à Lyon 3° et Lyon 6°, concerne l'aménagement de la rue Garibaldi - Marché n° 5 : travaux de voirie. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 9 novembre 2012, a classé les offres et choisi celle de base du groupement d'entreprises Razel Bec/Carrion TP/RMF TP SAS/Spie Batignolles Petavit pour un montant de 5 278 909,49 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer le marché.

Le dossier n° B-2012-3792 à Lyon 3° et Lyon 6° concerne l'aménagement de la rue Garibaldi - Marché 7 : éclairage public. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 16 novembre 2012, a classé les offres et choisi celle de base de l'entreprise SERPOLLET pour un montant de 627 361,08 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

---

**N° B-2012-3740** - Décines Charpieu - Déclassement d'une partie de la parcelle BL 31 située au lieu-dit les Six Noyers et confirmation du principe de la cession à la société Foncière du Montout - Direction de l'eau -

**N° B-2012-3783** - Travaux de revêtements et de cloisons à réaliser sur les ouvrages d'épuration et de relèvement - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

**N° B-2012-3786** - Prestations d'études relatives au ruissellement et au fonctionnement du système d'assainissement de la Communauté urbaine de Lyon - Lots n° 1, 2, 3, 4 et 5 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

**N° B-2012-3803** - Saint Genis Laval - Préjudice subi par la SCI THCL dans le cadre de la découverte du ruisseau de la Mouche, chemin de la Mouche - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et la SCI THCL, propriétaire riverain du ruisseau - Direction de l'eau

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2012-3740, B-2012-3783, B-2012-3786 et B-2012-3803. Monsieur Colin, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président COLIN, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-3740, à Décines Charpieu, concerne le déclassement d'une partie de la parcelle BL 31 située lieu-dit les Six Noyers et la cession à la société Foncière du Montout, soit 2 584 mètres carrés, qui sera vendue suivant les conditions définies précédemment dans le contrat.

Le dossier n° B-2012-3783, concerne le lancement de la procédure adaptée pour des travaux de revêtements de cloisons à réaliser sur les ouvrages d'épuration et de relèvement. Le montant de la commande s'élève à 100 000 € pour une durée ferme de un an.

Le dossier n° B-2012-3786 concerne le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et une autorisation de signer le marché pour 5 lots concernant les ruissellements et fonctionnement du système d'assainissement de la Communauté urbaine pour un montant total de 3 180 000 € HT sur 4 ans.

Le dossier n° B-2012-3803, à Saint Genis Laval, concerne un protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et la SCI THCL, propriétaire riverain du ruisseau de la Mouche. C'est une dépose et une repose de clôture suite à une réhabilitation du ruisseau de la Mouche à Saint Genis Laval.

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés, M. Buna ayant donné pouvoir à M. Bouju, s'est abstenu sur le dossier n° B-2012-3740.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

---

**N° B-2012-3744** - Chassieu - Est Lyonnais - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Autorisation de déposer une demande de permis de construire (halte d'accueil V-Vert) - Direction des grands projets -

**N° B-2012-3745** - Décines Charpieu - Est lyonnais - Accessibilité au site du Montout - Accès Nord - Autorisation de déposer une demande de permis de construire (kiosque) - Direction des grands projets -

**N° B-2012-3798** - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint

Germain au Mont d'Or - Marchés communautaires attribués à la société Art public contemporain - Avenant collectif de transfert de marchés à la société ARTER - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2012-3801** - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 5° - Lyon 9° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Autorisation de signer 10 contrats de cession exclusive de droits d'auteur entre la Communauté urbaine de Lyon et les artistes - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2012-3802** - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat entre Electricité de France (EDF) et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° B-2012-3744 et B-2012-3745, B-2012-3798, B-2012-3801 et B-2012-3802. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B- 2012-3744 à Chassieu, concernant le site du Montout, accès Sud, est relatif à une autorisation de demande de permis de construire pour la halte d'accueil du V-Vert. Dans le cadre de l'opération du Montout, il y a une protection du V-Vert et c'est un dispositif qui servira à observer les paysages et la faune du secteur et aux promeneurs de découvrir les perspectives du secteur.

Le dossier n° B-2012-3745, à Décines Charpieu, concerne également le site du Montout, accès Nord, il s'agit d'une autorisation de déposer une demande de permis de construire pour un kiosque qui sera situé au sein d'un jardin paysagé sur la partie nord. Ce kiosque a une surface de 60 à 80 mètres carrés. Ce sont des mesures d'accompagnement à l'ensemble du site du Montout en direction du public.

Les dossiers n° B-2012-3798, B-2012-3801 et B-2012-3802 concernent les rives de Saône et je souhaiterais associer madame le Vice-Présidente Nadine Gelas, pour ces 3 dossiers concernant l'art public.

Le dossier n° B-3798 concerne un avenant collectif de transferts de marchés à la société ARTER suite à une fusion avec la société Art public contemporain.

Le dossier n° B-2012-3801 concerne l'autorisation de signer 10 contrats de cession exclusive de droits d'auteur entre la Communauté urbaine et les artistes.

Le dossier n° B-2012-3802 concerne l'approbation de la convention de mécénat entre Electricité de France (EDF) et la Communauté urbaine de Lyon, toujours pour les rives de Saône, pour un montant de 100 000 € TTC.

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés, M. Buna ayant donné pouvoir à M. Bouju, s'est abstenu sur les dossiers n° B-2012-3744 et B-2012-3745.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

**N° B-2012-3746** - Ecully - Autorisation donnée à l'Association MAJO logement de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 128, rue Marietton et cadastré sous le numéro 410 de la section C - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3747** - Givors - Saint Priest - Vénissieux - Vaulx en Velin - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de construire - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2012-3751** - Vénissieux - Autorisation donnée à la société Kaufman et Broad de déposer une demande de permis de construire portant sur les biens communautaires situés 10-12, rue Pasteur et cadastrés sous les numéros 561 et 571 de la section OD - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2012-3766** - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 3 : menuiserie bois - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2012-3767** - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 4 : charpente et couverture - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2012-3768** - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 7 : câblage informatique - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2012-3769** - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 9 : métallerie, serrurerie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2012-3770** - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 10 : vitrerie miroiterie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2012-3771** - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 11 : occultation volets roulants - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2012-3772** - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 12 : clôtures - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2012-3773** - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 13 : plafonds suspendus, cloisons démontables - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2012-3774** - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 14 : sols souples et moquettes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2012-3775** - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 15 : peinture et cloisons placo - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2012-3777** - Prestations de nettoyage des locaux affectés aux directions de la Communauté urbaine de Lyon et divers immeubles propriété de la Communauté urbaine - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2012-3779** - Maintenance des postes de transformation électrique du patrimoine bâti de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2012-3780** - Maintenance préventive et curative des onduleurs du patrimoine bâti - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Darne rapporte les dossiers n° B-2012-3746 et B-2012-3747, B-2012-3751, B-2012-3766 à B-2012-3775, B-2012-3777, B-2012-3779 et B-2012-3780. Monsieur Darne, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président DARNE, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-3746, à Ecully, concerne une autorisation donnée à l'Association MAJO logement pour déposer une demande de permis de construire portant sur un tènement communautaire.

Le dossier n° B-2012-3747 à Givors, Saint Priest, Vénissieux, Vaulx en Velin concerne 3 autorisations pour démolir des bâtiments acquis par la Communauté urbaine :

- à Givors : 2 bâtiments :

. 15, rue Denfert Rochereau et 15, rue Emile Zola ;

- à Saint-Priest : 1 bâtiment :

. 13, rue de Bourgogne ;

- à Vénissieux : 1 bâtiment :

. 11, chemin de Feyzin.

Le dossier n° B-2012-3751, à Vénissieux, concerne une autorisation donnée à la société Kaufman et Broad de déposer une demande de permis de construire portant sur un bien communautaire d'une surface de 324 mètres carrés en attendant la cession.

Le dossier n° B-2012-3766 concerne des travaux de maintenance et petits travaux neufs sur des biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 3 : menuiserie bois. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée, avec l'entreprise Perret SAS, pour un montant annuel maximum de 140 000 € HT pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Le dossier n° B-2012-3767 concerne des travaux de maintenance et petits travaux neufs sur des biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 4 : charpente et couverture. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée, avec la société "Les Métiers du Bois", pour un montant minimum annuel de 60 000 € et maximum de 240 000 € HT, pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Le dossier n° B-2012-3768 concerne des travaux de maintenance et petits travaux neufs sur des biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 7 : câblage informatique. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée, avec l'entreprise SPIE, pour un montant annuel minimum de 600 000 € HT et maximum de 200 000 € HT, pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Le dossier n° B-2012-3769, concerne des travaux de maintenance et petits travaux neufs sur des biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 9 : métallerie, serrurerie. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, avec les entreprises MASFER et Métallerie du Sud-Est, pour un montant annuel maximum de 800 000 € HT, pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Le dossier n° B-2012-3770 concerne des travaux de maintenance et petits travaux neufs sur des biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 10 : vitrerie miroiterie. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée, avec l'entreprise LERAY Maxime, pour un montant global minimum de 100 000 € HT et maximum de 400 000 € HT, et pour une durée ferme de 4 ans.

Le dossier n° B-2012-3771 concerne des travaux de maintenance et petits travaux neufs sur des biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 11 : occultation volets roulants. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée, avec l'entreprise Voilerie

Villeurbannaise, pour un montant maximum de 100 000 € HT, pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Le dossier n° B-2012-3772 concerne des travaux de maintenance et petits travaux neufs sur des biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 12 : clôtures. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, avec l'entreprise MASFER, pour un montant annuel minimum de 120 000 € HT et maximum de 360 000 € HT, pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Le dossier n° B-2012-3773, concerne des travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 13 : plafonds suspendus, cloisons démontables. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, avec les entreprises Inseo, Charbonnel et le groupement d'entreprises Botta/Masfor, pour un montant maximum de 1 600 000 € HT et une durée ferme de 4 ans.

Le dossier n° B-2012-3774 concerne des travaux de maintenance et petits travaux neufs sur des biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 14 : sols souples et moquettes. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée, avec les entreprises Parquetsol, Rhonibat et Sape, pour un montant global maximum de 600 000 € HT et une durée ferme de 4 ans.

Le dossier n° B-2012-3775 concerne des travaux de maintenance et petits travaux neufs sur des biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 15 : peinture et cloisons placo. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, avec les entreprises Meunier, Botta, Estrat-Bonche et le groupement d'entreprises Folghera et Belay, pour un montant maximum de 2 200 000 € HT et pour une durée ferme de 4 ans.

Le dossier n° B-2012-3777 concerne les prestations de nettoyage des locaux des bâtiments de la propreté, de la voirie et de l'eau et du bâtiment communautaire font l'objet de l'allotissement suivant :

- lot n° 1 - sites de la direction de la propreté : concept 3P pour un montant global minimum de 1 120 000 € HT, soit 1 339 520 € TTC et maximum de 2 120 000 € HT, soit 2 535 520 € TTC,

- lot n° 2 - sites de la direction de la voirie : MJCM Propreté pour un montant global minimum de 480 000 € HT, soit 574 080 € TTC et maximum de 1 024 000 € HT, soit 1 224 704 € TTC,

- lot n° 3 - sites de la direction de l'eau : concept 3P pour un montant global minimum de 980 000 € HT, soit 1 215 136 € TTC et maximum de 1 960 000 € HT, soit 2 344 160 € TTC,

- lot n° 4 - Hôtel de Communauté (Lyon 3°) et annexe : MJCM Propreté pour un montant global minimum de 1 248 000 € HT, soit 1 492 608 € TTC et maximum de 2 000 000 € HT, soit 2 392 000 € TTC,

- lot n° 5 - sites des autres directions de la Communauté urbaine et divers immeubles propriétés de la Communauté urbaine : ISS Propreté pour un montant global minimum de 1 296 000 € HT, soit 1 550 016 € TTC et maximum de 2 592 000 € HT, soit 3 100 032 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3779 concerne la maintenance des postes de transformation électrique du patrimoine bâti de la Communauté urbaine de Lyon. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, avec Vinci Facilities, pour un montant minimum de 110 000 € HT et maximum de 230 000 € HT, pour une durée ferme de 4 ans.

Le dossier n° B-2012-3780 concerne la maintenance préventive et curative des onduleurs du patrimoine bâti. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, avec l'entreprise ENPIS (Emerson Network Power Industrial Systems) pour un montant minimum de 200 000 € HT et maximum de 600 000 € HT pour une durée ferme de 4 ans.

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE.

**N° B-2012-3756** - Pôle de compétitivité Lyon urban truck and bus (LUTB) - Attribution d'une subvention à Altran Ingénierie Mécanique et Process pour le programme de recherche et développement CLIC - Convention de subvention 2012-2015 - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation -

**N° B-2012-3757** - Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au projet de recherche et de développement (R&D) Natheb - Autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention d'application financière avec la société POXEL - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation -

**N° B-2012-3758** - Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au projet de recherche et de développement (R&D) Expand ID - Autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention d'application financière avec la société SANOFI PASTEUR - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Gelas rapporte les dossiers n° B-2012-3756 à B-2012-3758. Madame Gelas, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente GELAS, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-3756 concerne le pôle de compétitivité Lyon urban truck and bus (LUTB). Il s'agit de l'attribution d'une subvention au profit de la société Altran Ingénierie Mécanique et Process après la liquidation judiciaire de la société CITI Technologies pour le programme de recherche et développement CLIC.

Le dossier n° B-2012-3757 concerne le pôle de compétitivité Lyonbiopôle et le soutien au projet de recherche et de développement (R&D) Natheb. Il s'agit d'une autorisation de signer un avenant à la convention d'application financière avec la société POXEL.

Le dossier n° B-2012-3758 concerne le pôle de compétitivité Lyonbiopôle et la prolongation de 17 mois de la durée du projet de recherche et de développement (R&D) Expand ID. Il s'agit d'une autorisation de signer l'avenant n° 1 à la convention d'application financière avec la société SANOFI PASTEUR.

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GELAS.

**N° B-2012-3759** - Garanties d'emprunts accordées à la SEM Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) Aménagement auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2012-3760** - Réaménagement d'une partie de la dette souscrite par la SA d'HLM SCIC habitat Rhône- Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2012-3761** - Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2012-3762** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2012-3763** - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2012-3764** - Garantie d'emprunt accordée à la SAEML SEM Patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Décision modificative à la décision n° B-2012-3661 du Bureau du 5 novembre 2012 - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2012-3765** - Garantie d'emprunt accordée à la société coopérative Le Village vertical auprès du Crédit coopératif - Direction de l'évaluation et de la performance -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2012-3759 à B-2012-3765. Madame Pédrini, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente PEDRINI, rapporteur** : Monsieur le Président, je présente 7 dossiers sur 52 demandes portant sur des garanties d'emprunts pour un montant de 31 328 841 € avec 103 logements impactés.

Le dossier n° B-2012-3759 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SEM Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes.

L'emprunt garanti à 80 % concerne :

- l'aménagement du terrain des Sœurs à Villeurbanne,

- le lotissement Sermenaz à Rillieux la Pape.

Le montant total garanti est de 4 000 000 €.

Le dossier n° B-2012-3760 concerne le réaménagement d'une partie de la dette souscrite par la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit d'un réaménagement de 23 contrats de prêts compactés en 6 contrats et leur réaménagement ainsi que 18 autres contrats de prêts réaménagés.

Les nouvelles caractéristiques de prêts sont pour l'essentiel :

- l'uniformisation des dates d'échéances,
- le lissage de la durée des prêts par famille de produits,
- le réaménagement des échéances en trimestrialités.

Le capital garanti refinancé est de 14 342 965 €

Le dossier n° B-2012-3761 concerne la garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes.

L'emprunt garanti à 85 % concerne 36 logements en prêt social de location accession (PSLA) situés impasse Pellet à Villeurbanne.

Le montant total garanti est de 4 392 262 €

Le dossier n° B-2012-3762 concerne les garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Les emprunts garantis à 85 % concernent 13 logements PLS (acquisition en VEFA, foncier et prêt complémentaire) situés 55, rue de la Filature à Villeurbanne.

Le montant total garanti est de 1 245 567 €

Le dossier n° B-2012-3763, concerne les garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Les emprunts garantis à 85 % concernent 2 prêts PEX pour l'acquisition de 29 logements type PLUS et 16 logements type PLAI situés 14-16-18, rue Robert Reynier, à Saint Fons (transfert de patrimoine d'ADOMA).

Le montant total garanti est de 2 316 250 €

Le dossier n° B-2012-3764 concerne la garantie d'emprunt accordée à la SAEML SEM Patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit d'une décision modificative à la décision n°B-2012-3661 du Bureau du 5 novembre 2012.

Ce dossier de demande de garantie a été présenté au Bureau du 5 novembre 2012 mais comportait une erreur au niveau des caractéristiques du prêt. En effet, il fallait inscrire "annuités constantes" au lieu "d'amortissement constant". De plus, le taux de progressivité n'est pas de 0 % mais de 0,50 % minimum.

L'emprunt garanti à 50 % concerne l'acquisition d'équipements commerciaux situés dans les quartiers de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) de la Duchère à Lyon 9° et de Vaulx en Velin.

Le montant total garanti est de 4 275 834 €

Le dossier n° B-2012-3765 concerne la garantie d'emprunt accordée à la société coopérative Le Village vertical auprès du Crédit coopératif. Cette société ayant pour objectif de faciliter l'accès au logement en proposant un dispositif où les ménages associés sont collectivement propriétaires du bâti et du foncier et individuellement locataires de leurs logements respectifs.

Le projet le Village Vertical porte sur un îlot de la ZAC des Maisons Neuves à Villeurbanne. Le Village Vertical a confié à Rhône Saône Habitat (RSH) la construction de 14 logements :

- 9 logements financés en prêt locatif social (PLS),
- 1 logement en financement libre,
- 4 logements financés en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI).

Le Village Vertical sollicite la garantie financière de la Communauté urbaine de Lyon pour des prêts PLS (bâti et foncier) contractés auprès du Crédit coopératif pour l'opération de construction du Village Vertical de Villeurbanne.

Afin de disposer d'un mécanisme de garantie supplémentaire, la société le Village Vertical et Rhône Saône Habitat (RSH) ont conclu une convention d'abondement en compte courant d'associé, annexé à cette décision. Pour cet organisme, les emprunts garantis par le Grand Lyon à 50 % et les autres 50 % garantis par la Ville de Villeurbanne, concernent 9 logements PLS (acquisition et foncier) situés ZAC des Maisons Neuves à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 755 963 €

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Barge, Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3759. M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2012-3761 et B-2012-3763. MM. Collomb, Bret, Buna (-pouvoir à M. Bouju-), Colin, Crimier, Kimelfeld n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3764 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

**N° B-2012-3776** - Fourniture d'outillages, de pièces détachées captives et maintenance associée pour l'entretien des véhicules de nettoyage du groupe FAYAT de la direction de la propreté de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

**N° B-2012-3778** - Etudes dans le domaine des déchets - 3 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

**N° B-2012-3781** - Location, maintenance de balayeuses aspiratrices sans conducteur pour assurer des prestations de nettoyage sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

**N° B-2012-3782** - Prestations de collecte en apport volontaire des silos à verre (enterrés et aériens), des silos aériens d'emballages ménagers recyclables et des silos aériens contenant du papier sur les Communes de la Communauté urbaine de Lyon (Hors Lyon et Villeurbanne) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n° B-2012-3776, B-2012-3778, B-2012-3781 et B-2012-3782.

**M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-3776, concerne une autorisation à signer un marché à bons de commande pour la fourniture d'outillages, de pièces détachées captives et maintenance

associée pour l'entretien des véhicules de nettoyage du groupe FAYAT de la direction de la propreté de la Communauté urbaine de Lyon.

Le dossier n° B-2012-3778 concerne 3 lots d'études pour la direction de la propreté, dont le lot n° 3 relève de la délégation donnée à monsieur le Président dans le cadre de la délibération n° 2008-0005 du Conseil du 25 avril 2008. Il s'agit d'une autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

Le dossier n° B-2012-3781 concerne la location, maintenance de balayuses aspiratrices sans conducteur pour assurer des prestations de nettoyage sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - 3 lots. Il s'agit d'une autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

Le dossier n° B-2012-3782 concerne des prestations de collecte en apport volontaire des silos à verre (enterrés et aériens), des silos aériens d'emballages ménagers recyclables et des silos aériens contenant du papier sur les Communes de la Communauté urbaine de Lyon (Hors Lyon et Villeurbanne). Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M.le Vice-Président PHILIP.

---

**N° B-2012-3784** - Etude pour l'analyse du marché des logements financés en prêt locatif social (PLS) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2012-3785** - Animation d'un programme d'intérêt général (PIG) auto-réhabilitation - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2012-3794** - Pierre Bénite - Animation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) renouvellement urbain - Autorisation de signer un marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Brachet rapporte les dossiers n° B-2012-3784 et B-2012-3785, B-2012-3794. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-3784, concerne une étude parmi celles qui vont accompagner la révision du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLUH) concernant le marché locatif du produit prêt locatif social (PLS) et plus spécialement l'offre d'habitat en direction des classes moyennes en difficultés. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, avec le bureau d'études AATIKO, pour un montant annuel de 19 973,20 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3785 concerne l'animation d'un programme d'intérêt général (PIG) auto-réhabilitation et le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à bons de commande et tous les actes y

afférents pour un montant annuel minimum de 119 600 € TTC et maximum de 191 360 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3794, à Pierre Bénite, concerne l'animation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) renouvellement urbain du centre ville de Pierre Bénite. Il s'agit d'une autorisation de signer un marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, avec l'entreprise Urbanis, pour un montant minimum de 47 840 € TTC et maximum de 179 400 €.

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

---

**N° B-2012-3788** - Ecully - Grigny - Lyon 9° - Neuville sur Saône - Bron - Chassieu - Corbas - Meyzieu - Saint Genis Laval - Gestion administrative et technique des aires d'accueil des gens du voyage - Lot n° 1 : Ecully, Grigny, Lyon 9°, Neuville sur Saône et Saint Genis Laval et lot n° 2 : Bron, Chassieu, Corbas et Meyzieu - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Peytavin rapporte le dossier n° B-2012-3788. Madame Peytavin, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente PEYTAVIN, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-3788, à Ecully, Grigny, Lyon 9°, Neuville sur Saône, Bron, Chassieu, Corbas, Meyzieu, Saint Genis Laval, concerne les prestations en vue d'une gestion administrative et technique des aires d'accueil des gens du voyage. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Il s'agit d'une autorisation de signer les marchés.

Les prestations font l'objet de l'allotissement suivant :

- lot n° 1 : Ecully, Grigny, Lyon 9°, Neuville sur Saône et Saint Genis Laval pour un montant minimum de 108 800 € HT et maximum de 435 200 € HT,

- lot n° 2 : Bron, Chassieu, Corbas et Meyzieu pour un montant minimum de 115 200 € HT et maximum de 460 800 € HT.

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PEYTAVIN.

---

**N° B-2012-3789** - Francheville - Aménagement de la place de l'Hôtel de Ville - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2012-3793** - Lyon 3° - Mission Part-Dieu - Assistance au management de projet - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale - Missions territoriales -

**N° B-2012-3795** - Lyon 2° - Aménagement de la place des Jacobins - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2012-3796** - Lyon 2° - Place Bellecour - Aménagement de la partie sud - Lot n° 9 : gros oeuvre, charpente et couverture et lot n° 10 : menuiserie extérieure et serrurerie - Autorisation de signer 2 avenants n° 1 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2012-3797** - Lyon 3° - Lyon Part-Dieu - Etudes techniques de faisabilité, d'accessibilité et de programmation pour le renouvellement urbain, immobilier et fonctionnel du Pôle d'échanges multimodal de la Part-Dieu, en lien avec le développement urbain du quartier - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public - Direction générale - Missions territoriales -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Bouju rapporte les dossiers n° B-2012-3789, B-2012-3793, B-2012-3795 à B-2012-3797. Monsieur Bouju, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BOUJU, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-3789, à Francheville, concerne l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville. Il s'agit d'autoriser à signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée avec les groupements d'entreprises suivants :

- lot n° 1 : VRD ; groupement d'entreprises Entreprise de Gasperis/Roger Martin Rhône-Alpes/Roger Martin Entreprise/SDC, pour un montant de 882 119,05 € HT,
- lot n° 2 : plantations, arrosage et serrurerie ; groupement d'entreprises Green Style/Jacquard Espaces Verts, pour un montant de 289 781,90 € HT.

Le dossier n° B-2012-3793, à Lyon 3°, concerne la Mission Part-Dieu et l'assistance au management de projet dans les domaines suivants :

- le management du projet dans ses différentes composantes stratégiques et opérationnelles,
- le montage et le déploiement des projets nouveaux ou expérimentaux, notamment avec des entreprises privées,
- le pilotage et la coordination des projets par secteur et par thématique,
- la production de documents d'information et de reporting sur la mise en œuvre et l'avancement du projet global.

Il s'agit d'autoriser à signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 140 000 € HT et maximum de 560 000 € HT.

Le dossier n° B-2012-3795, à Lyon 2°, concerne l'aménagement de la place des Jacobins et l'autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre, avec le groupement d'entreprises Osty/Orsi/Girus/Cyclades/Jeol pour un montant de 557 675,58 € HT.

Le dossier n° B-2012-3796, à Lyon 2°, concerne des travaux sur la place Bellecour et l'aménagement de la partie sud - Lot n° 9 : gros oeuvre, charpente et couverture et lot n° 10 : menuiserie extérieure et serrurerie. Il s'agit d'autoriser à signer 2 avenants n° 1 :

- au lot n° 9 relatif au marché de travaux pour un montant total de 1 870 € HT,

- au lot n° 10 relatif au marché de fourniture pour un montant total de 2 193,62 € HT.

Le dossier n° B-2012-3797, à Lyon 3°, concerne à Lyon Part-Dieu, les études techniques de faisabilité, d'accessibilité et de programmation pour le renouvellement urbain, immobilier et fonctionnel du Pôle d'échanges multimodal de la Part-Dieu, en lien avec le développement urbain du quartier. Il s'agit d'autoriser à signer un avenant n° 1 au marché public avec le groupement EGIS/SERL, d'un montant de 45 000 € HT.

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BOUJU.

*La séance est levée à 12 heures 15.*